



Antennes CROSS

Direction de la Mer, Guadeloupe

Le projet Antennes CROSS prévoit la réhabilitation à Saint-Martin, dans un premier temps, et la construction à Saint-Barthélemy dans un second temps, de stations VHF marine déportées, télécommandées depuis Fort de France par le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles Guyane (CROSS AG).

La station de Saint-Martin permet la réalisation de missions de sauvegarde de la vie humaine en mer, elle sert également à la protection de l'environnement marin par le biais de la surveillance de la navigation notamment. Ceci est réalisé au profit des différents pays de la zone « Leeward islands » dans le cadre des engagements internationaux de la France.

La construction d'une station VHF marine sur l'île de Saint-Barthélemy permettra l'amélioration de la couverture VHF marine sur la zone et d'assurer un secours en cas de perte de la station de Saint-Martin.

Ce projet est porté par la Direction de la Mer Guadeloupe avec comme partenaires :

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

La Direction de la Mer Martinique – CROSS Antilles-Guyane

INTERREG Caraïbes 2014-2020



Thématique :
Prévention et gestion des risques naturels



Montant total : **375 000,00€**
Montant de la subvention : **356 000,00€**



Réalisation du projet :
Septembre 2017
Décembre 2022



Localisation du projet :
Pic Paradis

Partenaires



europe-a-saint-martin.eu
europe@saint-barth-saint-martin.gouv.fr



Fonds Européens Structurels et d'Investissement

